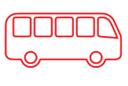


Une zone à trafic limité

À partir de l'été 2025, la zone à trafic limité réserve l'accès à la Presqu'île aux véhicules des riverains, professionnels et à certains usages essentiels (livraisons, urgences, etc.). Les piétons, cycles et transports en commun y circulent librement. Aux entrées de la zone à trafic limité, des bornes permettent l'accès aux véhicules autorisés. Les parkings situés aux abords de la zone à trafic limité restent ouverts et accessibles pour tous.



-  Zone à trafic limité
-  Rue piétonne
-       Transports en commun :
3 lignes de métro, 16 lignes de bus, 2 navettes soyeuses
-  Arrêt de transport en commun
-  Itinéraire des 3 Voies Lyonnaises
-  Parking
-  Entrée et sortie de la zone à trafic limité

À l'été 2025, un nouveau plan de circulation sera mis en place pour une Presqu'île plus agréable à vivre.